

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic modèle 1AD37	CH 0332 25

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"Malibu 1AD37" et "CH 0332 25" sur la plaquette du constructeur "1D37H5." devant le No du châssis
Plaquette constr.	à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	"H" à gauche, sur face avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bière
Véhicule homologué	1D37H51422074      Signes fixes dans code du type      1AD37 / 1D37H5.

<b>Chassis</b>	
Nombre d'essieux	2      Nombre de roues      4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3      Entraînement      arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

<b>Moteur</b>			
Marque	CHEVROLET	Type	H
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,6	Course	88,39
Cylindrée	5733	CV-impôt	29,20
Puissance en CV	145 SAE-net	&t/min	3800
Bruit	81      dB/A	&t/min	3800
Silencieux	2 = 360x200x90 / 540x290x130 mm		
Mesure des gaz	OCF= 1,0 % à 600 t/min / ECE 15 *		
Déparasitage	OCF annexe B, chiffres 3+4 = 0		

<b>Carrosserie</b>	
limousine (coupé)	
Nombre de portes	2      Indic. vit.      km/h
Ceintures sécurité	SAE-J49      Rétroviseur      intérieur + gauche
Cale	-      Attelage      -
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.
Nombre de places	t 5      av. 2      centre      ar. 3
<b>Dimensions</b>	
Longueur	int.      ext.      Empattements      2845 /
Largeur	1955
Hauteur	1410      Voie      av. 1562      ar. 1542
Porte à faux	lat.      Voies      ar.      -
	av. 1031      ar.      -
	ar. 1364      Braquage      g 12300      d 11400
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

<b>Poids</b>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	1080	830	1910
Charge utile	115	235	350
Poids total	1195	1065	2260
Garantie fabr.			2453
Dimens. pneus	GR 70 - 15	GR 70 - 15	(Variantes
Pty / bar	-- / 2,0	-- / 2,0	voir
Charge	1360	1360	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 163 km/h		
<b>Garantie poids remorquable avec frein</b>			
Charge garantie sur le toit			900
Garantie poids de l'ensemble			90
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			
			163      km/h
Vitesse maximale testée			
			km/h

Equipement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	SAE IP 74 GUIDE IA
Feux rouges	SAE A (2) IR (2) S (2) T 75 GUIDE IA
Feux stop	id.
Clignoteurs	av SAE IP 74 GUIDE AV=SAE PIA73 ar voir feux rouges
Catadioptrés	av AV + AR ar dans feux rouges
Feux de gabarit	av lat. = HELLA K 14023 / AR-lat. = SAE PIA 73
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ au centre sous la couverture du coffre
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY 9000107 / 9000072

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Chevelle Malibu Classic		
Homologation N°	CH	0332 25	
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant 2	2
Poids à vide	1910	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 29,20	
Poids total	2453	Cylindrée 5733	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.

Variante de pneus : FR 78 - 15, AV= 1270 (2,0) / AR= 1360 (2,2), V-max voies inchangées.  
 CR 78 - 15, AV= 1360 (2,0) / AR= 1360 (2,0), V-max id. selon la marque  
 HR 70 - 15, AV= 1500 (2,0) / AR= 1500 (2,0), V-max minimum 163 km/h id.  
 HR 78 - 15, AV= 1500 (2,0) / AR= 1500 (2,0), V-max id.  
 205 ER 15, AV= 1260 (2,1) / AR= 1260 (2,1), 210 km/h id.

§) Modifications par l'importateur:

- feux de route/croisement: SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E)
- feux de position/ : les ampoules et les verres de couleur orange sont remplacés par des blancs (1157) et clignoteurs AV SAE IP 74 Guide IA
- l'angle de visibilité des feux de position est complété par les feux de gabarit HELLA K 14023, celui des clignoteurs par les clignoteurs avant latéraux d'origine.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit = 90 kg.